L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. | NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 MARS 1888. | 61me Année

Dufour & Bonnet, Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 30 MARS 1888.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

TICKET DÉMOCRATIQUE.

Candidats du Parti démocrate désignés à l'unanimité par la Convention d'Etat:

Gouverneur,
FRANCIS T. NICHOLLS,
d'Orléans.

Lieutenant-Gouverneur,
JAMES JEFFRIES,
de Rapides.

Secrétaire d'Etat,
L. F. MASON,
de Concordia.

Trésorier,
W. H. PIPES,
d'East Feliciana.

Avocat-Général,
WALTER H. ROGERS,
d'Orléans.

Auditeur,
O. B. STEELE,
d'Union.

Surintendant de l'Instruction Publique,
JOSEPH A. BREAUX,
d'Ibérie.

PROGRAMME.

Nous, représentants de la Démocratie de l'Etat de la Louisiane, réunis en Convention, faisons la déclaration suivante:

1. Nous proclamons notre adhésion, depuis longtemps acquise, aux principes du parti démocrate tels que les a établis son fondateur, Thomas Jefferson, persuadés que de leur application dépend le maintien de nos libres institutions et du gouvernement populaire.

2. Nous donnons notre pleine approbation à l'administration de Grover Cleveland, et nous croyons qu'il est de l'intérêt du pays de réélire le président actuel de l'Union. Nous approuvons aussi l'administration du gouverneur Samuel Douglas McEnery, qui, en fidèle serviteur public, a rendu d'éminents services à l'Etat. Nous affirmons que l'administration des affaires publiques en Louisiane, depuis les onze dernières années, a mis un terme à l'anarchie qui régnait dans l'Etat, qu'elle y a rétabli la prospérité, ravivé les sources de la fortune générale et pavé le chemin à la haute position que la Louisiane occupe en ce moment parmi les Etats. Nous prenons l'engagement de consacrer tous nos efforts pour assurer la continuation de cet état de choses.

3. Nous nous engageons à obtenir une administration économique des affaires publiques, à maintenir le crédit de l'Etat en calculant les dépenses d'après le revenu, sans le dépasser, à travailler à la liquidation de la dette de l'Etat et au prompt paiement de l'intérêt de cette dette, comme l'a réglé la loi.

4. Le système adopté pour les levées de l'Etat est une nécessité pour la protection de l'existence et des biens de nos concitoyens.

5. Nous nous engageons à le développer, à le maintenir et à le protéger, dans la mesure que nous commandent les finances de l'Etat, parce que nous le considérons comme essentiel au bonheur et à la prospérité du peuple.

Nous prenons l'engagement, au nom du parti démocrate de cet Etat, de faire tous nos efforts pour placer les écoles libres de la Louisiane sur une base solide, et nous sollicitons de la Législature une allocation suffisante, à prendre dans le revenu annuel de l'Etat, pour l'éducation de la jeunesse.

6. Un des premiers devoir de l'Etat est de protéger et de développer ses grands intérêts agricoles par une législation bienfaisante et surtout d'encourager et de soutenir le Collége d'Agriculture et les stations destinées aux expériences.

7. Nous sommes opposés à toute concurrence, en fait de travaux, que pourraient faire les détenus du pénitencier de l'Etat aux ouvriers libres.

8. Nous appelons parmi nous, pour exploiter les terres fertiles de la Louisiane, les immigrants de toutes les parties du monde; en leur donnant l'assurance qu'ils seront ici les bienvenus et qu'ils pourront s'y créer un heureux *home*.

Les prochaines élections à la Nouvelle-Orléans et en Louisiane.

Après une administration municipale qu'aucun autre grand centre de l'Union américaine n'aurait subie aussi longtemps et avec une pareille.... bonté, la Nouvelle-Orléans désignera, le 17 avril prochain, les fonctionnaires auxquels seront confiés la gestion de ses affaires et la défense de ses intérêts.

En dépit de ce que prétend ou semble croire une *classe* que nous ne pensons pas avoir besoin de signaler, notre métropole a le droit d'*exiger*, de la part des citoyens qui sollicitent ses suffrages ou permettent qu'on les brigue en leurs noms, des garanties qu'on donne partout ailleurs, qu'il est naturel et nécessaire—absolument nécessaire—d'exiger dans les circonstances graves où nous allons, bientôt, nous trouver.

L'*Abeille* a, tant de fois, traité les questions municipales; elle a, tant de fois, dénoncé les abus—qu'elle aime à se considérer, aujourd'hui, comme dispensée d'insister davantage.

Ces abus se renouvelleront, deviendront encore plus révoltants, à moins que les contribuables, les hommes responsables, ceux qui vivent honnêtement d'un travail honnête, n'y prennent garde. L'occasion d'y mettre un terme se présente. Les électeurs en profiteront-ils? Le résultat du scrutin du 17 avril nous le dira. D'ici à la date qu'il dépend de la population saine de rendre mémorable, on a le temps de s'assurer de la valeur des candidats—principalement pour la Législature et pour le Conseil.

Dans l'intervalle, les démocrates conservateurs ont le devoir—souverainement important—de se souvenir, de ne pas oublier, un seul instant, qu'ils sont, également, appelés à soutenir leurs candidats aux fonctions de l'Etat, à porter FRANCIS T. NICHOLLS au fauteuil de gouverneur.

Tout en satisfaisant les si légitimes revendications de ceux qui supportent l'écrasant fardeau des taxes et les horribles conséquences d'un mauvais gouvernement de ville, qu'ils évitent, s'il est possible, les dissensions qui pourraient s'étendre jusque dans les paroisses et nuire au *Slate Ticket*—peut-être en causer la défaite.

Les différends survenus parmi eux, il y a quelques semaines, ont réveillé les espérances et les convoitises de leurs adversaires; ont amené la candidature de M. Warmoth, qui s'était, prudemment, enseveli dans la solitude, où il cultivait la canne à sucre, avec habileté, et, avec une louable persévérance, étudiait le système de diffusion. N'avons-nous pas à craindre que les mêmes différends ne nous infligent, à la dernière heure, une liste "républicaine" à la Nouvelle-Orléans?

Mais, quoiqu'il arrive, IL NOUS FAUT des candidats irréprochables, une élection paisible et loyale.

La phthisie se guérit.—Le Dr J. S. Comes, d'Owensville, Ohio, dit: "J'ai prescrit l'Emulsion de Scott faite d'huile de foie de morue et d'hypophosphites, à quatre de mes malades et j'ai obtenu des résultats bien plus satisfaisants qu'avec d'autres remèdes. Tous quatre avaient une maladie des poumons héréditaire, dans cet état avancé, où la toux, les douleurs à l'estomac, l'essoufflement, le pouls agité, la fièvre, l'émaciation sont fréquents. Aujourd'hui ils ont gagné en embonpoint et ne prennent plus de remède."

La mort un bienfait.—La mort est, en effet, un bienfait pour ceux qui ont souffert toute leur vie. Bien des personnes sont torturées dès leur plus tendre enfance par des rhumatismes, des névralgies que les remèdes ordinaires ne guérissent pas toujours. Pour en venir à bout il les faut traiter dès leurs débuts au moyen du "Hostetter Stomach Bitters" qui libère le système de ses impuretés. Il y a nombre de faits à citer démontrant son efficacité comme dépuratif. Lorsque ces maladies se manifestent sous leur forme violente, elles attaquent les nerfs. Un ou deux verres à vin de ce bitter, toutes les heures, un peu avant de se mettre au lit, apaisent les nerfs du patient et lui valent une nuit de repos parfait. Pour les maux de reins, la "malaria", l'indigestion, la maladie de foie, la constipation, ce bitter est excellent.

L'égalité des charges et des priviléges dans les moyens de transport.

Nous vivons dans le pays, par excellence, de la liberté; c'est incontestable. La Constitution, à cet égard, est claire et formelle; elle ne laisse pas, un moment, le moindre doute pénétrer dans les esprits; mais nous sommes aussi placés sous le régime de l'égalité, et ce second point n'est pas moins important que le premier; nous osons même dire qu'il l'est davantage; car, si un Etat n'avait pas de lois protectrices de l'égalité, la lutte du fort contre le faible, du riche contre le pauvre aurait, bientôt, armée du premier de ces droits, fait bon marché du second. A ce point de vue, il y a toujours péril en la demeure; le législateur ne saurait jamais être assez vigilant. C'est, surtout, dans les questions économiques que le danger est grand et incessant, car l'abus de la supériorité des forces y est moins brutal, moins flagrant que dans les questions politiques; il a mille ressources à sa disposition; il sait prendre toutes les formes comme tous les biais; il se glisse partout—dans l'industrie, dans le commerce, dans la distribution des salaires, dans la rémunération des services rendus, jusque dans le revenu intérieur et dans le tarif des douanes. Cela est si vrai, que l'Union, reconnue comme le premier de tous les pays, au point de vue de la liberté et de l'égalité, est, par l'inadvertance de ses gouvernants, devenue la patrie des monopoles commerciaux et des inégalités de tarif, établis subrepticement, par les grandes compagnies de transport.

Les circonstances—nous devons l'avouer—ont singulièrement favorisé les tentatives d'extorsion de ces compagnies. D'abord, elles ont, toutes ou presque toutes, été fondées avec les capitaux du Nord et de la Nouvelle-Angleterre; elles étaient assez naturellement portées à travailler en faveur de la région où elles avaient été créées et qu'habitaient leurs principaux actionnaires. Puis, longtemps, très longtemps, les spéculateurs du "New England" ont fourni au pays tous ses articles manufacturés. S'il y avait monopole, en ce cas, ni les hommes du Sud, ni ceux des autres régions de la République n'avaient à s'en plaindre; c'était à eux de se mettre sur les rangs, de construire, de leur côté, des fabriques, des usines et d'entrer en lutte avec les industriels de Philadelphie, de New York, du Massachusetts, s'ils s'en sentaient la force ou l'énergie.

Ce fut seulement plus tard—il y a dix ou quinze ans tout au plus—que le Sud se lança timidement dans l'arène, alors que le Nord s'était fait une douce habitude d'y régner seul et sans partage. Ce dernier ne devait pas voir d'un bon œil cette concurrence inattendue, dangereuse peut-être; il ne pouvait lui interdire l'entrée dans l'arène: il eût soulevé les protestations de tout le pays. Il ne lui restait d'autre expédient que d'apporter, de ci de là, quelque entrave à son activité, au moyen des compagnies qu'il avait sous la main. Celles-ci seraient d'autant plus aises d'imposer aux nouvelles fabriques de forts droits de transport, qu'elles y étaient elles-mêmes intéressées, qu'elles y voyaient la chance de grossir leurs revenus et les intérêts des capitaux qu'elles avaient avancés. Ces petites exactions leur étaient d'autant plus faciles, que les fabriques, comme les voies ferrées, ne se multipliaient que peu à peu, dans le Sud, et que ces surcharges partielles passeraient probablement inaperçues. C'est ce qui a eu lieu, en effet. Voilà plus de quinze ans que les filatures et autres usines de notre section sont grevées de droits de transport plus élevés que celles du Massachusetts et de New-York—ce qui les met, sur les différents marchés, dans un état d'infériorité que condamnent l'esprit et la lettre de la Constitution ainsi que des lois générales de la République.

Après avoir été victimes, un certain nombre d'années, de ces préférences, les industries du Sud, le commerce de la Nouvelle-Orléans, qui est le principal entrepôt du trafic du coton, commencèrent à se plaindre, à protester, à réclamer, mais qu'y faire? La loi positive était muette sous ce rapport; elle n'avait pas prévu le cas d'inégalités de droits imposés à tels ou tels centres d'activité du Sud et de l'Ouest, au profit d'autres centres du Nord ou du nord-est. Il fallait créer une nouvelle législation et une nouvelle justice qui fussent à même de pénétrer dans mille détails, imprévus jusque-là, afin de redresser les torts et de faire cesser les injustices. C'est ce qu'a fait la loi dite "Inter-State Act."

Une fois les enquêtes ouvertes, on découvrit une foule d'iniquités, d'abus révoltants, toujours aux dépens du Sud et au profit du Nord. En voici un exemple entre tous. De la Nouvelle-Orléans à tel point distant de 200 milles, le prix de transport d'une balle de coton est de $2.75, tandis que, de la même ville à Lowell, Massachusetts—distance de 1600 milles—le prix n'est que de 70 cents les 100 livres—soit $3 la balle. Il en résulte que le même fret paie autant pour aller de la Cité du Croissant à une fabrique de l'Alabama ou du Mississippi, que pour franchir toute l'Union, de l'extrémité sud-ouest à l'extrémité nord-est; en d'autres termes, la région méridionale des Etats-Unis se trouve frustrée de l'immense avantage qu'elle tient de la nature—la proximité entre le lieu de production de la matière première et celui de la transformation de cette même matière première par la fabrique. Il en est ainsi, à peu près partout, dans la vaste région du Sud, devenue aujourd'hui industrielle. L'injustice est flagrante, l'exaction odieuse, intolérable. Comment, dans des circonstances aussi défavorables, les manufactures de textiles de cinq à six de nos Etats, faibles comme elles l'étaient à leur début, n'ont-elles pas succombé? Comment ont-elles réussi à progresser, à se multiplier d'une façon si étonnante, que les richissimes centres industriels de la Nouvelle-Angleterre en sont alarmés? Comment leur accroissement est-il arrivé au chiffre fabuleux de 100 pour cent, en moins de sept ans? C'est ce qu'il est difficile de s'expliquer. Il faut qu'elles aient une bien puissante vitalité; qu'à tous les points de vue, elles travaillent dans des circonstances extraordinairement avantageuses. Notons que les mêmes abus criants avaient lieu par voie d'eau comme par voie de terre, par bateaux à vapeur comme par chemins de fer. C'était le même esprit de préférences injustes qui animait toutes les compagnies de transport et de quelque côté qu'il se retournât, à quelque moyen de transport qu'il s'adressât, le Sud était obligé de passer sous les fourches caudines d'un tarif ruineux.

Le temps des injustices, des préférences, est passé; celui de l'égalité est arrivé, nous l'espérons, du moins, si nous nous en rapportons aux arrêts qu'ont rendus, dernièrement, les autorités compétentes contre plusieurs compagnies. Protégée, désormais, contre les exactions dont elle était victime, notre section pourra se développer et marcher hardiment, devant elle, dans la voie du progrès où elle s'est si courageusement engagée. Si elle a tant fait, durant les dix dernières années, au milieu de tant d'entraves, à quoi ne devons nous pas nous attendre, de sa part, pendant la période nouvelle qui s'ouvre et dans laquelle elle ne doit plus rencontrer d'obstacle sur sa route!

La Salsepareille d'Ayer est justement ce qu'il vous faut comme médecine de printemps. Supérieure à toute autre.

LES ÉTRANGERS EN RUSSIE.—Il résulte, des statistiques officielles publiées par le gouvernement russe, que, de 1875 à 1881, le nombre des sujets allemands ou autrichiens qui sont entrés en Russie pour y faire un séjour plus ou moins long est de 4,871,571 pour les Allemands et de 1,306,133 pour les Autrichiens.

Le chiffre des étrangers appartenant à d'autres nationalités n'atteint pas, pour la même période, 250,000.

Boireau dîne chez un camarade de collège.

—Monsieur Boireau, lui dit la maîtresse de la maison, accepterez-vous un peu de volaille?

—Avec plaisir, madame, je prendrai les ailes pour commencer.

LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 24 mars:

Le temps froid de la semaine qui vient de s'écouler a été un grand obstacle à la végétation; les pommes de terre, surtout, ont été considérablement retardées dans leur pousse.

—Il est, maintenant, difficile de se procurer des légumes sur notre marché. Les jardins sont en retard, cette saison; nos horticulteurs en souffriront beaucoup. Quand les légumes sont tardifs, ils arrivent tous à la fois et font baisser les prix.

—Nous avons eu une pluie bienfaisante, lundi dernier; elle a aidé à la végétation; les champs et les jardins reviennent à la vie.

—On sème force maïs; on profite du temps. On croit que le plant de maïs de mars réussira complètement.

Nos chemins eux-mêmes se mettent de la partie; ils se dessèchent et se prêtent aux transports et aux travaux des champs.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 24 mars:

La végétation est très avancée. Toute la campagne est verdoyante et admirable à contempler. Le temps est, d'ailleurs, délicieux, mais c'est, surtout, la végétation des jardins qui est pleine de promesses.

On nous écrit, de Carencro, que le temps a encore changé et qu'il y a eu de nouvelles pluies.

Un fait à noter: nos résidences de la campagne ont haussé de 25 pour cent, et augmentent toujours de valeur.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 24 mars:

M. B. F. Bazet a, dans son verger, une vigne qu'il a greffée l'année dernière; elle a pris un développement prodigieux depuis le commencement de la végétation. Elle a huit pousses, dont la principale a 48 pouces de longueur; elle est chargée de grappes, qui promettent de fournir énormément de fruits. C'est l'espèce du muscat que M. Bazet a importée de France, il y a quelques années.

On voit ce que l'on pourrait faire, en ce genre, à Houma, si nous voulions nous en donner la peine.

—Marié, par le Rev. Père Poyet, M. Peter Ulmer à Mlle Elvire Viguerie.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 24 mars:

On nous écrit, de Haasville:

Le maïs commence à lever; dans les endroits où le sol est sablonneux, on a achevé de l'ensemencer, tandis que, dans les terrains argileux, le travail est plus lent.

—Nos fermiers vont planter beaucoup de sorgho, cette année, pour alimenter leurs animaux; on dit que c'est une excellente nourriture.

Si le temps reste au beau, on commencera bientôt à semer le coton. Les jardins et les carrés de légumes sont en bon état. Il est probable que nous en ferons une bonne récolte au printemps. Quant aux pommes de terre, elles ont souffert des gelées.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 24 mars:

Le temps est beaucoup trop froid; il arrête la végétation.

—Nos chemins sont maintenant en bon état, mais plusieurs ponts ont grand besoin de réparations. Nous appelons sur ce sujet l'attention de l'inspecteur des rues.

—M. Edwin Watkins, de Bayou Du Large, nous apprend que lui et plusieurs de ses voisins s'occupent de donner une foire, le 22 mai, en vue de lever quelques fonds pour faire face aux dépenses que pourra occasionner la construction d'un canal qui irait tomber dans le bayou Ducad.

Le but est de drainer les terres basses du voisinage, qui sont sujettes aux inondations, en temps de grande pluie. M. Watkins a eu vente une dragueuse qui travaille à la main en vue de l'entreprise. Il a déjà achevé trois acres d'un canal qui aura 12 pieds de large sur une longueur de trois milles. Il est à espérer que notre population se rendra à la foire afin de permettre à cette œuvre excellente et utile de s'achever promptement.

DUMAS FILS.—Je trouve dans la *Revue d'art dramatique*—lisons-nous dans le feuilleton d'un critique de la *Liberté*—une intéressante et curieuse étude sur Alexandre Dumas fils. L'auteur n'a du reste cherché qu'à peindre l'homme, et il n'a eu qu'à regarder dans l'œuvre de Dumas, car c'est véritablement une partie de lui-même qu'il a livrée au public sur la scène et dans ses préfaces. Dumas s'est peint dans le personnage de Ryons de l'*Ami des femmes*: "Je suis un homme de mon siècle, dit Ryons, ballotté d'une théorie à l'autre, ne sachant plus guère à quoi il faut croire, ni bon ni mauvais, plutôt bon quand l'occasion s'en présente. Je respecte les femmes qui se respectent et je profite de celles qui se méprisent. Je ne sais pas pourquoi je ferais plus cas de celles-ci qu'elles n'en font elles-mêmes. Ce n'est pas moi qui ai créé le monde, je le prends tel qu'il est...."

"Le temps a adouci le scepticisme du personnage, son indifférence s'est changée en une douce résignation, il ne profite plus des femmes qui se méprisent, il essaie de les relever. Il fut un moment où le cabinet de Dumas était un confessionnal où les pécheresses non repenties allaient lui demander l'absolution de leurs fautes. Comme les mêmes revenaient plusieurs fois, il a dû fermer sa porte, las d'écouter tant de vilenies. Il est devenu moins indulgent pour les femmes déchues."

Plus loin un portrait de Dumas:

"Dumas a aujourd'hui soixante-trois ans; l'âge n'a pas courbé sa taille: l'honorable académicien marche à grands pas, en se dandinant de droite à gauche. Les yeux bleus ont conservé leur aspect à la fois malicieux et rêveurs. Le front est haut et développé, le teint a été rendu plus mat par la blancheur de la chevelure et des moustaches. Tout en lui indique la vigueur, la force, la santé qu'il maintient par une hygiène bien entendue; — il mange peu et boit à peine, — par de longues promenades, par l'exercice du billard qui est son délassement favori. C'est surtout dans l'intimité que Dumas montre sa bonne humeur, sa gaieté. On lui prête beaucoup de mots qui ne sont pas de lui: les siens sont marqués d'une pointe ironique.

Un jour, on voit Dumas remettre un billet à un gamin pour une représentation du *Fils naturel*.

—Pourquoi le lui avez-vous donné? lui demande-t-on.

—Il avait droit à un service, il n'a jamais connu ses parents.

On parlait devant lui d'une aventurière déchue.

—Dire que cette femme a tenu jadis le haut du pavé! s'écriait un naïf interlocuteur.

—Mon Dieu! fait Dumas, c'est que probablement alors il n'y avait pas de trottoirs.

AU CONSERVATOIRE DES ARTS-ET-MÉTIERS DE PARIS.—Des remaniements d'une grande importance auront lieu, prochainement, dans les installations de tout un quartier du Conservatoire des Arts-et-Métiers. Le nouveau corps de bâtiment qu'on vient de construire au fond du jardin, en bordure de la rue Vaucanson, étant terminé, on commence à prendre les dispositions pour transférer dans ce nouveau local les vitrines et autres objets d'exposition actuellement installés au rez-de-chaussée de la galerie principale. Le déménagement de la galerie du premier étage devra également être effectué, au moins en partie, toutes les voûtes de ce quartier du Conservatoire devant être l'objet de travaux de consolidation, devenus urgents, car ces voûtes menacent de s'écrouler.

Ce véritable déménagement donnera lieu au déplacement des machines hydrauliques placées dans l'ancienne chapelle et qui ne fonctionnent plus depuis quinze mois.

On installe actuellement dans cette chapelle un mouvement d'horlogerie de grande dimension, destiné à faire marcher un appareil qui figurera les mouvements de la terre, et deviendra une des curiosités les plus intéressantes du Conservatoire.

Revenons au bâtiment neuf. Sur sa façade principale, donnant sur le jardin, on vient de graver, dans des écussons, les noms de Poncelet, Fresnel, Marc Séguin et Mathieu de Dombasle.

Le docteur Faust.

L'opéra de Gounod—dit le *Temps*—a rendu le nom de Faust aussi populaire en France qu'en Allemagne. Désormais cette étrange figure, qui est comme la personnification du génie tudesque, a pris place, dans notre pays, à côté des immortelles créations de Shakespeare: Hamlet, Othello, Roméo, Falstaff, etc... Il n'est donc pas sans intérêt pour nous de savoir si ce Faust, qui nous est devenu si familier, est un personnage purement imaginaire, sorti tout entier du cerveau de Gœthe, ou s'il a réellement existé. C'est à élucider cette question qu'un érudit des plus distingués, M. Ernest Faligan, s'est attaché dans le volume qu'il vient de publier sous ce titre: *Histoire de la légende de Faust*.

M. Faligan constate, d'abord, dans la savante introduction de son ouvrage, que la légende de Faust, c'est-à-dire de l'homme qui vend son âme aux puissances du mal afin d'en obtenir, en retour, les biens terrestres et les jouissances qu'ils procurent, se retrouve dans les annales de tous les peuples. Elle ouvre, en quelque sorte, la partie des récits bibliques consacrée à la race humaine; Eve livre son âme au Diable en échange, avec le fruit défendu, de la science du bien et du mal. Il n'est pas de race ou de nation chez qui l'histoire ne constate quelques souvenirs de ces pactes ténébreux. La légende de Faust n'est donc pas une légende *isolée*, reposant sur un fait accidentel, dont on ne trouverait pas l'analogue dans la littérature populaire des divers peuples. Elle présente d'abord ce caractère générique d'être essentiellement chrétienne. D'origine catholique, elle a subi de nombreuses transformations, selon les modifications survenues dans la foi religieuse des peuples. L'histoire des pactes avec le Diable diffère, et quant au sujet et quant au dénouement, selon qu'elle provient de sources catholiques ou de sources protestantes. Le Faust allemand sort incontestablement de ces dernières sources. Sur ce point, nul doute possible.

Reste à savoir si le héros de la légende protestante, le docteur Faust, a réellement existé. M. Ernest Faligan n'hésite pas à se prononcer pour l'affirmative, bien que la question ait été très controversée jusqu'au milieu du dix-septième siècle, et il justifie son affirmation par de nombreux documents. Ce fut dans les dernières années du quinzième siècle—la date précise n'a pu être déterminée—que naquit Faust; il est mort en 1543. C'est, par conséquent, dans la première moitié du seizième siècle, au moment du protestantisme, que se place la période active de son existence. C'est dans une lettre de l'abbé de Spanheim, Jean Trithein, qu'il est fait mention de Faust. Cet abbé, adonné aux sciences occultes, faisait, paraît-il un fort médiocre cas de Faust, qu'il considérait comme un charlatan et comme un homme d'une immoralité notoire. Effectivement Faust, tous les récits du temps l'attestent, menait la vie errante d'un magicien d'aventure, très ignorant, mais d'une impudence imperturbable,—que nous voilà loin du Faust idéalisé de Gœthe et de Gounod!—A cette époque, d'ailleurs, il était encore assez jeune et n'avait pas tous les grades universitaires; il avait très probablement interrompu ses études autant par manque d'argent qu'entraîné, par son humeur vagabonde, dans une vie de débauche. Plus tard, vers 1509, il s'en rapporte à une mention du registre d'inscriptions de la Faculté de philosophie d'Heidelberg, il reprit ses études et obtint le grade de bachelier en théologie, qu'il transforma, par la suite, en celui de docteur pour mieux éblouir ses dupes. Faust ne tarda pas à reprendre ses habitudes vagabondes et à s'en aller de ville en ville, cherchant dans les auberges et les lieux publics à jeter de la poudre aux yeux des simples, pour les exploiter. Dans une lettre portant la date de 1513, écrite par un célèbre humaniste de l'époque, ami de Melanchton et de Reuchlin et très engagé dans le mouvement de la Réforme, Conrad Mudt, on lit ceci: "Il y a huit jours, il est venu à Erfurt un chiromancien nommé Georgius Faustus (Georges Faust), qui est tout simplement un vaniteux et un fou. Son art, comme celui de tous les devins, n'est pas sérieux, et une pareille physionomie pèse moins qu'une araignée d'eau. Les ignorants l'admirent. Que les théologiens s'élèvent donc contre lui, au lieu d'accabler Reuchlin. Je l'ai entendu jaser à l'hôtellerie. Je n'ai pas châtié sa jactance. Que m'importent les folies d'un étranger!"

Il ressort de cette lettre, ainsi que de quantité d'autres documents contemporains, que Faust a été un des précurseurs des charlatans célèbres qui se sont succédé du seizième à la fin du dix-huitième siècle, et dont le fameux Cagliostro est resté le type le plus en vue. Par quelle série de transformations cet aventurier de bas étage est-il devenu légendaire, et a-t-il pris une si grande place dans la littérature populaire allemande d'abord et ensuite dans la littérature de tous les peuples, car, on ne peut le méconnaître, Faust est au nombre de ces créations du génie humain qui revêtent un caractère universel? Il serait trop long de le raconter ici, et nous ne pouvons que renvoyer les curieux de ces intéressants problèmes à l'ouvrage si fouillé de M. Ernest Faligan ouvrage, croyons-nous, définitif, pour tout ce qui a trait à l'histoire de la légende de Faust.

L'œuvre diocésaine des écoles chrétiennes libres de Paris.

L'œuvre diocésaine des écoles chrétiennes libres avait organisé, le 15 mars, au Cirque d'été, une grande réunion privée, sous la présidence de M. Chesnelong, sénateur.

La vaste enceinte du cirque était bondée; il y avait environ cinq mille auditeurs, parmi lesquels beaucoup de dames, de prêtres et de frères des écoles chrétiennes.

M. l'abbé de Courcy, délégué de l'archevêque de Paris, après avoir remercié de leur dévouement aux écoles libres MM. Chesnelong et de Broglie, a fait un pressant appel à la charité, car, a-t-il dit, les temps sont durs et les besoins urgents.

M. le duc de Broglie dans un magnifique langage a fait connaître l'étendue des sacrifices que s'impose la population parisienne pour soutenir ses écoles libres.

Ces sacrifices librement consentis, ces efforts soutenus et persévérants prouvent mieux que de longs discours—a-t-il dit—avec quelle obstination passionnée le peuple de Paris, en grande majorité, tient à faire donner à ses enfants une éducation chrétienne et à les confier aux instituteurs congréganistes, qui ont toute sa confiance. A nous d'encourager ses efforts et de les aider.

M. le duc de Broglie a terminé son remarquable discours par l'éloge des modestes frères de la doctrine chrétienne, dont le fondateur, J. B. de la Salle, vient d'être béatifié par le Pape Léon XIII, qui a choisi pour cette apothéose du dévouement humble, le moment de sa propre apothéose pontificale.

"Frères—a dit, en terminant, M. de Broglie—vous ne vous lasserez pas de vos efforts, et la sympathie qui vous suit ne vous abandonnera pas."

Une triple salve d'applaudissements a salué la péroraison de l'éminent académicien, et M. Chesnelong s'est levé à son tour.

L'orateur catholique a remercié, avec émotion, M. l'abbé de Courcy et M. le duc de Broglie, des paroles qu'ils ont fait entendre.

"Ailleurs—a-t-il dit—je saluerais en M. le duc de Broglie l'éminent homme d'Etat, l'historien sincère, le puissant écrivain que l'Académie compte avec orgueil parmi les siens, et dont la chaude parole sera rendue à la tribune pour la grandeur du pays; ici, je salue le chrétien vaillant qui a toujours eu le courage de sa foi et qui nous a donné, aujourd'hui encore, l'appui éloquent de sa parole.

M. Chesnelong a exposé la situation de l'œuvre. Plus de vingt millions ont été reçus, depuis neuf ans, pour les écoles chrétiennes.

Avant la laïcisation, il y avait 134 écoles dirigées par les congréganistes avec 43,000 élèves; aujourd'hui, le nombre des écoles chrétiennes libres est de 193 avec 75,000 élèves.

Leur entretien exige 2,400,000 francs par an; sur ce chiffre, 400,000 francs sont fournis par les contributions scolaires, et les 2,000,000 par la charité.

Il a déterminé que la gratuité de l'enseignement est un leurre, car les 17 millions de contributions scolaire qu'on a fait disparaître ont été remplacés par 60 millions de contributions forcées concernant l'enseignement sans Dieu.

M. Chesnelong a été, lui aussi, très applaudi par les auditeurs, dont le zèle et la charité ne se ralentiront point et qui soutiendront la lutte avec le même courage.

LES BIBLIOTHÈQUES DE L'EUROPE.—La Bibliothèque nationale de France est la plus considérable du monde. Elle renferme 2,078,000 volumes.

Il ne s'ensuit pas de là que la France soit le pays le plus riche en bibliothèques. Elle en compte 500 renfermant 4,598,000 volumes et 135,000 manuscrits, soit 12.5 volumes par 100 habitants; mais l'Autriche possède aujourd'hui 577 bibliothèques contenant 5,475,798 volumes, sans compter les cartes et les manuscrits—ce qui fait un chiffre de 26.8 volumes par groupe de 100 habitants.

L'Autriche serait ainsi le pays de l'Europe le plus riche en bibliothèques.

En effet, l'Italie a, paraît-il, 493 bibliothèques et 4,349,281 volumes, plus 330,570 manuscrits ou 16.2 volumes par 100 habitants.

La Prusse, avec 398 bibliothèques, possède 2,640,450 volumes et 58,000 manuscrits ou 11 volumes par 11 habitants.

La Grande-Bretagne n'a que 200 bibliothèques avec 2,871,443 volumes et 26,000 manuscrits.

La Russie possède 145 bibliothèques seulement; le nombre de ses volumes est de 952,000 avec 24,300 manuscrits, soit 1,3 volumes par 100 habitants.

La Bavière a 169 bibliothèques avec 1,368,500 ouvrages et 24,000 manuscrits.

Si l'on considère les bibliothèques isolément, la plus considérable, après la Bibliothèque nationale de France (2,078,000 volumes) est le British Museum avec un million de volumes; puis la Bibliothèque royale de Munich: 800,000 volumes; Berlin: 700,000; Dresde: 500,000; Vienne: 420,000.

Les universités d'Oxford et d'Heidelberg possèdent chacune une bibliothèque ne contenant pas moins de 300,000 volumes.

La bibliothèque du Vatican, à Rome, compte seulement 30,000 ouvrages, mais elle contient plus de 25,000 manuscrits.

Cette extrême lassitude qu'on ressent indique l'impureté du sang. La Salsepareille d'Ayer le purifie et fortifie le système.

ERNEST C. VILLERÉ,
15 rue Carondelet,
Importateur et marchand de Vins fins, Comestibles de fantaisie. Vins rouges et blancs en caisses et en barriques, Cognacs, Sherries, Vins de Porto, Rums, Gins, Vins de la Californie, Cordiaux, etc. Champagnes de Delbeck & Cie., Whiskies célèbres de Cahn, Belt & Cie. 10 déc—1an

Avis.

A MM. les Editeurs de l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans.

Je désire rectifier le compte-rendu erroné d'une attaque dont j'ai été l'objet, de la part d'un nommé Dan Sullivan, pendant que je me rendais chez moi dans un car de la rue Dauphine. Sullivan vint s'asseoir près de moi. Il était ivre; il essaya d'entamer la conversation avec moi. Sur mon refus, il prit un ton grossier et se jeta sur moi. Il ne réussit pas à me frapper. J'en vins facilement à bout et le livrai à la police, après avoir fait mon affidavit; c'était la seule conduite que j'avais à tenir avec un homme de ce genre.

Je dois ajouter que mon ami, le juge E. D. White, n'était plus dans le car, quand l'affaire a eu lieu. Il en était déjà descendu pour rentrer chez lui.

30mars—1f G. W. NOTT.

Excursions.—Le steamer Héroïne fera une excursion à Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing, DIMANCHE 1er avril 1888 et tous les dimanches suivants pendant l'été. Quittant Milneburg à l'arrivée du train de 8 heures du matin, qui partira de la gare Pontchartrain, rue des Champs-Elysées; à son retour il quittera Old Landing à 2 heures P. M. Prix de l'excursion, aller et retour, $1. Voir le tableau des départs et des arrivées du steamer. E. MILLER, 29mars—3f Capitaine.

A louer.
La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

Bureau de la New Orleans City and Lake Railroad Co.—No 102 rue du Canal—Nlle-Orléans 27 mars 1888.—A une assemblée régulière du Conseil des Directeurs tenue le 14 courant, un dividende trimestriel de Une Piastre Cinquante Cents par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 10 avril 1888. Le livre de transfert sera fermé dix jours avant le paiement du dividende.
W. E. LEVERICH, Secrétaire.
27 mars—27 au 10 avril inc

GAZOLINE POUR STOVES!
Strictement pure.
Prix réduits sur tous les stoves à gazoline. Voyez le "Combinaison Stove" pour huile ou gazoline.
Au No 15 rue Dauphine.
Une compagnie d'huile et de lampes offrant toutes les garanties. 25 mars—1 sem.

Bureau de la Compagnie d'Assurances Mutuelle des Marchands, No 104 rue du Canal—Nlle-Orléans 15 mars 1888. Avis est donné que l'élection annuelle de onze directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie, lundi 2 avril 1888, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
G. W. NOTT, Secrétaire.
13 mars—16f

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.
VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dînez à son restaurant, 40 rue Dauphine. 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon 17 fév 88—1anPP

SEMENCE DE RIZ!
Semence de riz, choix, de la Caroline et du Honduras, vannée et passée au crible.
A vendre par ERNST & CO.,
17janv—3m. Coin Magazine et Julia.

Quelques Faits
A CONSIDERER,
Le "City Directory" de 1888
CONTIENT
5000-NOMS NOUVEAUX-5000
25,000
CHANGEMENTS DANS LES NOMS ANCIENS.
Conséquemment un homme d'affaires qui, s'inspirant d'une fausse économie voudrait se passer du "Directory," ou se servir d'un ancien "Directory," fera une dépense inutile de temps et s'exposera à beaucoup d'ennuis, bien au-delà de ce que lui coûteraient plusieurs Directories. Ceci démontre que les anciens "Directories" sont parfaitement inutiles et que le Nouvel Annuaire de 1888 est indispensable dans le monde des affaires.
LE MOYEN LE PLUS SUR ET LE PLUS PROMPT
D'obtenir un exemplaire du "Guide" est de l'envoyer demander au bureau de l'éditeur. Prix, $6. Il suffit d'adresser à ce dernier une carte postale. Il ne reste qu'un nombre limité d'exemplaires après le service des souscripteurs; ce sont des exemplaires non réclamés par suite de décès ou autrement.
L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place, coin Camp.
7mars—au31

DATE DE FONDATION, 1805
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
— DE LA —
NOUVELLE-ORLEANS.
New Orleans Insurance Company of New Orleans.
Etablie en 1805.
BUREAUX: 3 rue Carondelet entre Canal et Commune.
Capital - $500,000
J. TUYES, Président.
A. SCHREIBER, Vice Président.
JOSEPH A. HINCKS, Secrétaire.
Assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux taux les plus réduits.
DIRECTEURS:
CHAS. T. DUGAZON, EDWD. J. BOBET.
PIERRE POUTZ, H. GALLY,
D. FATJO, A. SCHREIBER,
CHAS. E. SCHMIDT, THEO. BRIERRE,
JULES TUYES, H. LAROUSSINI,
GUS. PITOT. J. W. HINCKS.
24 fév '88—1an.

Enregistrez-vous! Enregistrez-vous!
VOTRE VOTE SERA COMPTÉ.

VENTE D'ECOULEMENT
—CHEZ—
GODCHAUX!
81, 83 et 85 RUE DU CANAL,
Le plus grand magasin de vêtements confectionnés au Sud.
Avant de procéder au déballage de nos marchandises de printemps, nous offrons celles qui nous restent de notre immense fonds de
Vêtements confectionnés, d'articles de toilette et de chapeaux,
AUX PRIX COUTANTS.
23déc—1 an dim mer ven

Carriages and Harness,
54 and 56 Baronne,
R. P. RANDALL.

P. WERLEIN.
135 RUE DU CANAL,
Nouvelle-Orléans, Lne.,
PIANOS ORGUES
Le grand magasin de musique en feuilles du Sud.
Les dernières chansons et les meilleurs instruments de musique. Toute musique mise à l'essai avant d'acheter. Escomptes spéciaux. 18 déc—

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.
Seul agent pour tous les meilleurs
Pianos Américains,
Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer et Pease,
Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.
MUSIQUE
de tous les principaux éditeurs ainsi que les dernières publications.
S'adresser au magasin de musique de
LOUIS GRUNEWALD,
NLLE-ORLEANS
1eroct87—1an

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils.
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras, Turcoma
RIDEAUX PORTIÈRES ET TRINGLES
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.

ELKIN & CO.,
100......Rue du Canal......100
Nouveau Stock
TAPIS
Moquettes, Velours, Brussels, Ingrain
Aux plus bas prix.
RIDEAUX
Des derniers modeles et des genres les plus nouveaux en Crête, Colbert, Suisse et Nottingham.
Portières Turcoman et de Vienne, Corticine, Toile Cirée, Linoleum.
Assortiment complet de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux.
22 sept

Travaux en Fleurs en tous genres, aux plus bas prix.
C. W. EICHLING,
FLEURISTE,
279......RUE DECATUR......279
21 avril—1 an Près le Marché Français

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent.

En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1888.

Liste de publications:

Audignon Joseph	Junca Etienne
Andirac Mme Marie née à Tillac	Jamonneau Pierre
Avet Joseph, Camio-neur	Kuhne Frédéric
Boudigne Pierre (2)	Lacoste Jean Marie
Bordenave Paul	Lagarde François
Bernot	Lambouroux Jacques
Castaing (Mme Pyré née)	Lejeune François Joseph
Carol Justin	Lovy Emmanuel
Castinel Louis	Morel Jean et Rouzaud Jean Paul
Cazalès Evariste	Marconnot Joseph et Folletron Auguste
Cazaban Lartigue Marcel	Magnérat ou Magnerat Emile
Dangerot Alfred	Michalet Louis
Delserre Jean Baptiste	Nigniporau Elie et Nestor
Demonteix P. Ant Gabriel	Pigné Vve née Ségné
Durand Simon	Paille Jules Marius
Dubernard les époux	Richard Auguste
Eckert natif de Cernay	Robiolle Aimée Augustine
Fabre Pierre Louis	Louvier Louis Eugène
Forgat Jules	Sens de Caubons Hte Garonne
Humbert Hippolyte	Savornin Antoine

LETTRES.

Chamian Mlle Zélida	Godin C A
Déal J	Hancart Clodomir
Delbruck George	Poisson Charles

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement, par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er février 1888.
Le Consul Général,
Vte PAUL D'ABZAC

Somnambule.
LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste on maladies et en affaires; il vous dira la place où vous serez le plus chanceux; il guérit les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs; par sympathie, il peut vous débarrasser des traces de famille. Il importe les meilleures médecines françaises.
Bureau, 216 rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe, de 10 heures du matin à 6 heures du soir. 20jan—1an

"GEM SALOON"
AND RESTAURANT,
No 17 RUE ROYALE,
Vendra, à partir du 1er mars 1888:
Huîtres du Bayou Cook, à 10 cts la douzaine
Vins rouges et blancs (importés), à 10 cts.
Thompson's Pure Rye, à 10 cts.
Catherwood's Nectar, à 10 cts.
Nelson's Greenbrier Bourbon, à 10 cts.
Old Crow Bourbon, à 10 cts
MacBrayer Bourbon, à 10 cts
Old Yanniase Rye, 1877, à 20 cts.
A. C. Meukon Brandy, 1858, à 25 cts.
OUVERT NUIT ET JOUR.
2 mars—2 mois

BASILE BARES.
FACTEUR DE PIANOS.
84 Rue Royale, N.O.
SEUL AGENT POUR LES
Pianos GAVEAU, de Paris,
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, sommiers en fer, équilibré pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.
Accords et réparations de pianos une spécialité. 30 mars—

For rent,
House No 97 1/2 Barracks street, between Bourbon and Dauphine. Apply No 94 Esplanade St.

Compagnie d'Assurances du Sud,
(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$357,297 54	
Sur les risques de rivière	7,534 82	
Sur les risques de mer	7,715 19	
		$372,550 55
A ajouter: Primes non acquises de 1886		70,842 00
Total des primes		$443,392 55
A ajouter: Intérêt et profits et perte		$ 30,850 74
Revenu total		$474,243 29
A déduire: Pertes payées— Sur les risques d'incendie	$164,318 32	
Sur les risques de rivières	5,814 40	
Sur les risques maritimes	1,457 30	
	$171,590 02	
Primes remboursées, cancellations, et commissions	94,665 28	
Réassurances	30,215 50	
Taxes et licences	4,484 18	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	34,067 11	
Total des dépenses		$334,972 09
Surplus		$139,271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$ 69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats-Unis, avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans inclus primes tirées	105,864 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantis par valeurs collatérales)	30,629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Primes en cours de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffres-fort, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital-actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1,189 06
Réservé pour risques non expirés	85,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$439,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire,
138 rue Gravier.

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires SUR DEMANDE, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Nlle-Orléans, 11 janvier 1888.
12 jan—

AMUSEMENTS.

Théâtre St-Charles de Bidwell.
Dimanche, 25 mars—Une semaine.
Les artistes éminents et favoris populaires,
MILTON ET DOLLIE
NOBLES.
Secondés par une forte troupe, présenteront pour la première fois en cette ville la dernière et grande pièce, intitulée,
FROM SIRE-TO-SON.
Un succès d'Océan à Océan. Prononcé par les bons critiques le meilleur drame qui ait encore été écrit par un Américain. Le contrôle sera ouvert Jeudi 22 mars. Dimanche, 1er avril — Prof. Bartholomew's Equine Paradox.
20 mars—

GRAND OPERA HOUSE.
Commençant Dimanche, 25 mars 1888.
Matinées Jeudi et Samedi.
Positivement dernière semaine de la favorite distinguée,
MISS ROSE OSBORNE
Présentera pour la première fois à la Nlle-Orléans le grand succès de New York
TWO NIGHTS IN ROME,
Avec le concours d'une troupe extra.
SPÉCIAL.
Dimanche soir, 1er avril,
—Bénéfice de—
M. GUS. RINGE, Trésorier.
Dernière représentation de
TWO NIGHTS IN ROME.
Lundi soir, 2 avril—M. JOS. JEFFERSON.
21 mars—

SALLE GRUNEWALD
Mardi, 3 avril 1888, à 8 h. p. m.
CONCERT DE
Mlle HELENA
AUGUSTIN
—DIRIGÉ PAR—
Mme MARGUERITE SAMUEL,
Avec le bienveillant concours de
Mme Corinne Castellanos Mellen,
Mme Pemberton Hincks.
Professeur Ricci,
M. Paul Bayon,
Et l'orchestre du "CERCLE GOUNOD."

Le Concert est sous le patronage des dames suivantes:

Mmes Henry W. Conner, A. Brittin, P. O. Fazende, J. H. Stauffer, E. Von Meysenburg, Jno. A. Morris, J. D. Denegre, G. Morgan, Dr T. S. Kennedy, Wm Muller, Ed. Bermudez, M. Durrutt, Robt. B. Todd, F. P. Poché, L. B. Watkins, Chas. E. Fenner, Sam. Delgado, Chapman Hyams, Charles Conrad, James Hayden, Butler Krumbhaar, A. Leblanc, W. W. Howe, Berté, Dr Bickham, D. Joseph Scott, Durand Dapontes, I. M. Scott, Walter M. Rogers, G. W. Nott, Cartwright Eustis, Wm C. C. Claiborne, Jr., Louis Arnault, Jennie C. Nixon, Delos C. Mellen, M. R. Spellman, James Winship, Peter Anderson, George W. Dunbar, F. B. Dunbar, Julius Kruttschnitt, A. C. Given, Alcée Villeré, Henry Beer, Adolph Meyer, Victor Meyer, H. C. Miller, Wm. J. Behan, Charles Macready, I. L. Lyons, M. Ashley Townsend, Henry Preston, J. Sewers, Albert Baldwin, J. A. Shakespeare, Dr. J. Borde, Edmond Burthe, John Glynn, Jr., R. Loeliger, C. Allgeyer, A. R. Shattuck, F. B. Hoffman, A. Marinus, F. F. Pescud, T. Hunton, Ernest Puech, Ad. Schreiber, Jno. B. Lalande, Peter Labouisse, H. Ogden, R. N. Ogden, M. M. Davis, Ovitt, A. A. Yates, A. Stewart, E. A. Burke, Page M. Baker, Jules Aldige, J. B. Laubauer, J. Numa Augustin, G. Alfred Lanaux, J. Adolphe Chalaron, Percy Roberts, Alfred Roman, Dr Wiendam, Dr Stanhope Jones, F. Muller, R. Charles, Théodore Brierre, Maurice Brierre, Léonce Burthe, Dr F. Formento, Achille Chiapella, Thos. J. Semmes, W. W. King, R. M. Walmsley, S. P. Walmsley, John Phelps, Ashton Phelps, A. J. Lewis, Gilbert Green, Louis Burthe, Newton Buckner, John T. Hardie, George H. Braughn, M. Gillis, J. L. Harris, John H. Pike, A. De Roaldes, Henri Farjas, Henry Neil, J. K. Gatheim, Chas. Boudousquié, Francis Blake, Lucie Polk, Chapman, W. J. Noyes, John K. Renaud, E. T. Manning, Charles Holloway, R. Woeste, James Jackson, John C. Morris, Alphonse Ledoux, John Devereux, Alfred Moulton, Chas. Whitney, Charles S. Schmidt, Chris. Mehle, A. B. Griswold, Albert May, W. O. Rogers, Floyd Goodrich, Cavy Nicholas, Pierre Lanaux, Albert Vaught, J. D. Peet, Miles Denegre, Célestine Stauffer, D. Musson, Susan White, Corinne Lapeyre, O. Meyer, Laura Gaines.

Les billets peuvent être obtenus au bureau du DAILY STATES et chez Fazende et Seixas, No 19 rue Carondelet, et au Magasin de Musique de Grunewald, 127 rue du Canal. 25 mars—

AMUSEMENTS.

Grand Opera House.
D. BIDWELL.......Directeur
Commençant Lundi 2 avril,
Tous les soirs et Samedi en matinée,
M. Joseph Jefferson,
— dans —
RIP VAN WINKLE
La vente des places commencera jeudi matin à 9 heures.
Prix—Orchestre, $1 50; Circle, $1; Balcons, 75 cents et 50 cents; Galerie, 25 cents.
Semaine commençant lundi 9 avril—MRS. LANGTRY. 28 mars—

Académie de Musique de Bidwell
Un court engagement à prix réduits.
Commençant Dimanche 25 mars.
Matinées Mercredi et Samedi.
BELLE GILBERT,
J. H. HUNTLEY
Comedy Company:
Donnant le drame de J. K. Tillotson
QUEENA!
Avec nouvelle mise en scène.
Et aux prix populaires d'entrée comme suit: Galerie, 15c. Balcony Circle, 25c. Balcony Circle, sièges réservés, 35c.; Parquet, sièges réservés, 50c.; Dress Circle, sièges réservés, 75c. Dimanche, 1er avril—Semaine de Pâques—Tillotson's Southern Drama—LYNNWOOD. 24mars—

GRAND BAL PARÉ
—DONNÉ PAR LA—
Société Française
De Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans
A la Salle de l'Opéra,
Le 21 avril, 1888.
Prix du billet, $1.
N. B.—La Direction s'assemble à l'Asile, tous les vendredis à 7 heures du soir.
Pour les demandes d'invitations de dames s'adresser à la Direction.
Par ordre du Président, J. BAYLE.
L. SIMON, Secrétaire. 25 mars—à date.

ROBINSONS MUSEUM & THEATRES
THE SLOTH,
Le seul qui ait jamais été vu en cette ville.
L'araignée dansante. The Human Derrick. Deux grandes Exhibitions sur la scène.
10 cts. d'entrée pour tout voir. 10 cts.
25 mars—1 sem

Théâtre Faranta.
Commençant le Lundi, 26 Mars.
Matinées usuelles.
—Dernière semaine de—
ZÉRA SEMON.
200 présents magnifiques et utiles sont donnés à chaque représentation.
Prix ordinaires.
Lundi, 2 avril— MIRROR OF IRELAND COMBINATION. 25mars—

COMPAGNIE D'ASSURANCES
MECHANICS AND TRADERS
No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 36	
Primes de rivières	23,660 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886	73,616 52	
		$302,679 52
A déduire— Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$ 78,737 07	
Primes remboursées	20,336 28	
Réassurances	22,068 48	
Commissions	21,870 08	
		143,011 91
Primes nettes acquises		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins— Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	
		178,176 88
Profits nets		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$245,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,900 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	26,711 12
Argent comptant	7,065 63
Propriétés foncières	41,864 51
Primes en voie de collection	32,379 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservés pour pertes non payées 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,224 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de ladite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROBT MAXWELL, Chairm.
G. W. SENTELL.
P. G. GIBERT.
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman,	Robt. Maxwell,
P. J. Cockburn,	Simon E. Marx,
H. T. Cottam,	P. J. Odendahl,
Lloyd R. Coleman,	Wm. A. Phelps,
O. Elmer,	G. W. Sentell,
J. M. Frankenbush,	A. M. Silbernagel,
Walter C. Flower,	W. B. Thompson,
P. G. Gibert,	Jos. Vignes,
Chas. Holloway,	A. Xiques,
C. Hernandez,	J. M. Walsh,
N. Landry,	T. S. Waterman,
I. L. Lyons,	Frederick Wing,
A. G. Lobdell,	W. Y. West,
Colonel T. L. Macon,	W. G. Wheeler,
J. A. C. Wadsworth,	P. Werlein.

20 jan—1a.

21me Etat de Situation Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887:

Primes sur incendie	$183,534 79	
Primes sur mers	3,229 87	
Primes sur rivières	1,189 34	
Totales primes		$187,954 00
A ajouter: Risques non acquises de 1886		37,801 16
Total		$225,755 16
A ajouter Intérêt, profits et pertes	$33,077 66	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	
		20,853 54
Fonds de surplus de 1886		19,367 02
Total		$265,975 72
Pertes payées— Sur primes d'incendie	$84,478 10	
Sur primes de mers	3,138 64	
Sur primes de rivières	1,756 17	
	$89,372 81	
Compte de réassurances	34,630 77	
Primes remboursées et commissions	45,885 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	6,923 77	
		$176,813 22
Total		$89,162 50
Réserve pour— Primes non expirées	$37,146 53	
Pertes non payées	12,648 95	
Dividende, 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,367 02	
	$89,162 50	89,162 50

ACTIF.

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	36,959 32
Prêts sur nantissements	9,850 50
Prêts sur hypothèques	5,925 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	99,815 00
Banques, assurances et autres stocks	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriétés foncières	69,619 34
Meubles et installation	3,367 75
En caisse et en banque	32,616 58
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER,	J. E. MERILH,
P. W. DIELMAN,	JOHN THORN,
J. B. MEYERS,	LOUIS GRUNEWALD,
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	W. W. HUCK,
	C. B. FISCHER.

15 jan—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 29 MARS—CLASSE No 176
Tirage de 4 heures P. M.

1er 2me 3me 4me 5me 6me 7me 8me 9me 10me 11me 12me 13me 14me

17 34 50 31 69 1 15 63 6 11 7 12

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sur seulement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature Ce 29 mars 1888—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU.
D. A. WILSON.
W. F. PINCKARD.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle ci, vient de paraître (1888), comme toutes les années précédentes. M. L. Soards en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquels entraîne sa publication; c'est donc sur le patronage des négociants qu'a compté M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un *Directory* dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, si ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnaît ses intérêts.

Aucun exemplaire ne s'en vend hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaires qui n'y a pas souscrit s'est exposé à en être privé. Le livre se vend $6. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire maintenant que la rentrée des listes s'est faite, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale, 5.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—I. L. Wilber vs. ses créanciers et les créanciers de Wilber & Berge.—No. 4110.—Division C.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de I. L. Wilber et Wilber & Berge soit convoquée et tenue pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le SAMEDI, 31ème jour de mars 1888, à 11 heures a. m., pour considérer et décider sur les affaires contenues dans la pétition de William H. Renaud, syndic des dits créanciers, et pour savoir si le dit syndic sera autorisé comme tel, à contracter avec Semmes & Mott pour eux-mêmes et l'héritier de E. C. Mix pour la compensation demandée et pour prendre des mesures pour payer la compensation et les frais demandés, et autoriser le dit avocat de faire un compromis dans le procès en litige devant la Cour Suprême du New Hampshire entre le dit Wm H. Renaud syndic et J. S. & E. A. Abbott, de Concord, New Hampshire, conformément au jugement des dits avocats.

Nlle-Orléans, 28 février 1888.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
3 mars—Sd au 31 mars